



Diplôme d'Etat / Assistant.e de Service Social Université Catholique de Lille

> Publics & nouvelles modalités d'admission

- Être titulaire du baccalauréat ou d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au moins au niveau IV
- Bénéficier d'une validation des études, des expériences professionnelles ou d'acquis personnels (en application de l'article L 613-5 du code de l'éducation)

En formation initiale pour les lycéens et futurs bacheliers, étudiants en réorientation : en ligne sur la plateforme Parcoursup pour la 1^{ère} année (dès janvier 2019) - 115 places ouvertes, étude du dossier & entretien d'admission (90 euros). Pour les 2^e et 3^e années, admission en direct auprès de l'Institut sur dossier et entretien également.

En reprise de formation (formation continue) pour les salariés ou demandeurs d'emploi : Transmission d'un dossier dématérialisé à l'Institut Social de Lille via notre plateforme de gestion interne des candidatures et inscriptions.

> Objectifs pédagogiques

- Connaître les fondements de l'intervention sociale et s'approprier les savoirs théoriques et pratiques nécessaires à la mise en œuvre des actes professionnels
- S'initier aux méthodologies de l'intervention sociale, analyser et mettre en œuvre l'intervention professionnelle en travail social sur les sites qualifiants accueillant en stage
- Approfondir la pratique, développer sa capacité critique
- S'approprier l'identité professionnelle, se positionner et formaliser les compétences professionnelles acquises en vue d'exercer le métier d'assistant de service social

> Le métier d'ASS

L'assistant de service social contribue à créer les conditions pour que les personnes, les familles et les groupes, avec lesquels il travaille, aient les moyens d'être acteurs de leur développement et de renforcer les liens sociaux et les solidarités dans leurs lieux de vie. Dans ce cadre, l'assistant de service social agit avec les personnes, les familles, les groupes par une approche globale pour :

- améliorer leurs conditions de vie sur le plan social, sanitaire, familial, économique, culturel et professionnel ;
- développer leurs propres capacités à maintenir ou restaurer leur autonomie et faciliter leur place dans la société ;
- mener avec eux toute action susceptible de prévenir ou de surmonter leurs difficultés.

Son intervention vise autant l'autonomie que l'inclusion sociale, le maintien ou le développement des solidarités ou des liens sociaux, l'éducation à la citoyenneté. (Référentiel professionnel 2018)

L'assistant.e de service social peut être employé.e dans la fonction publique territoriale (Conseil Départemental, Mairie, Unité de Prévention...), hospitalière (hôpitaux, structures médico-sociales associées...), d'État (collège, lycées, ministères, établissements pénitentiaires, CROUS, services des armées,...), mais aussi dans le secteur privé (organismes de protection sociale CAF, CARSAT...), dans les entreprises et les associations relevant du service social (handicap, insertion, logement, prévention, enfance, emploi...).

> Tarifs (base 2018-19)

À partir de 700 euros / an (Scolarité calculée en fonction des revenus imposables)

Etudiants boursiers : 530 euros / an

Stagiaires de la formation professionnelle continue : nous consulter





> La formation d'ASS à l'ISL, c'est aussi

- Une formation « METIER », de niveau supérieur avec une dynamique d'alternance intégrative reconnue BAC+3
- Un accompagnement individualisé tout au long du parcours et dans la recherche de stage
- La signature de la convention Erasmus + pour les stages / semestres à l'étranger
- Une formation à Lille ou Maubeuge - Campus Vauban & sur les sites professionnels
- Une pédagogie participative et des projets interdisciplinaires avec les écoles / instituts santé - social & paramédicaux de l'UCL
- Une poursuite de parcours vers des diplômes d'encadrement dans le secteur du travail social ou des formations universitaires complémentaires (Masters)

Parole d'Etudiant (Cindy, Diplômée ASS 2018)

“ L'expérience que j'ai vécue pendant ces 3 années à l'ISL reste **unique** pour moi. La formation a été très riche professionnellement et émotionnellement parlant. J'estime que la formation d'ASS essaye d'être **au plus près des étudiants**, grâce à **une équipe de formateurs à l'écoute**. Si je devais recommencer cette **extraordinaire aventure**, je le ferais sans hésitation ! ”



Contacts

Secrétariat site de Lille :

isl@institut-social-lille.fr

Responsable pédagogique :

sandrine.marquise@institut-social-lille.fr

Secrétariat site de Maubeuge :

bernadette.gamez@institut-social-lille.fr

Responsable pédagogique Maubeuge :

elisabeth.deruyver@institut-social-lille.fr

Programme

- Enseignement théorique de **1 740 heures** et formation pratique de **1 820 heures** (52 semaines) sur sites qualifiants
- **Intervention professionnelle** en service social (650h)
- **Analyse** des questions sociales et de l'intervention professionnelle en travail social (574h)
- **Communication professionnelle** en service social (248h)
- **Dynamiques interinstitutionnelles**, partenariats et réseaux (400h)

100 % de réussite en première année en 2018 !

GROUPEMENT DES ECOLES SANTÉ - SOCIAL ISL / IU2S



Campus St-Raphaël
Bâtiment C 83 bd Vauban
59044 LILLE cedex
Tél : 03 20 21 93 93

contact@iu2s.fr
www.iu2s.fr
isl@institut-social-lille.fr
www.institut-social-lille.fr

 institutsocialdelille
institutuniversitairesantesocial